



# Office national du film

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 1998

Canada

## **Présentation amélioré des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/51-1998

ISBN 0-660-60717-4



## Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis what was known as the annual *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two documents, a *Report on Plans and Priorities* and a *Departmental Performance Report*.

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

This year, the Fall Performance Package is comprised of 80 Departmental Performance Reports and the government's "*Managing For Results*" report.

This *Departmental Performance Report*, covering the period ending March 31, 1998, provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's *Part III of the Main Estimates* or pilot *Report on Plans and Priorities* for 1997-98. The key result commitments for all departments and agencies are also included in *Managing for Results*.

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government

The government continues to refine and develop both managing for and reporting of results. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site:  
<http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/key.html>

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector  
Treasury Board Secretariat  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa, Ontario, Canada  
K1A 0R5  
Tel: (613) 957-7042  
Fax (613) 957-7044

# **Office national du film**

## **Rapport de rendement**

**Pour la période  
se terminant le  
31 mars 1998**

---

Sheila Copps  
Ministre du Patrimoine canadien

## Table des Matières

<b>PARTIE I : LE MESSAGE</b>	
A. Ministre du Patrimoine canadien	3
B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie	4
C. Tableau des principaux engagements en matière de résultats	5
<b>PARTIE II : APERÇU DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM</b>	<b>6</b>
A. Mandat	6
B. Cadre de fonctionnement	7
C. Organisation de l'ONF	9
<b>PARTIE III : RENDEMENT DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM</b>	<b>11</b>
A. Attentes en matière de rendement	11
B. Réalisations en matière de rendement	12
1. L'ONF au service des Canadiens	12
2. Rendement interne	21
<b>PARTIE IV : RENDEMENT FINANCIER</b>	<b>26</b>
<b>PARTIE V : GROUPEMENT DES RAPPORTS</b>	<b>31</b>
<b>PARTIE VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>	<b>32</b>

## **Partie I : Le Message**

### **A. Ministre du Patrimoine canadien**

#### *Le portefeuille du Patrimoine canadien Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine*

Le principal objectif de l'Office national du film du Canada consiste à produire et distribuer des films et d'autres oeuvres audiovisuelles qui présentent le Canada aux Canadiens et au reste du monde.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux qui assurent le maintien de la culture canadienne et qui font la promotion de l'identité canadienne.

Dans l'exercice de son mandat, l'Office national du film joue un rôle important dans la poursuite de l'objectif du portefeuille, soit bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine. Travaillant ensemble pour les Canadiens et les Canadiennes, le Ministère, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille contribuent globalement à la croissance et au développement de la vie culturelle du pays, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi qu'au maintien de la dualité linguistique et du caractère multiculturel du pays et à la sauvegarde des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada.

À titre de ministre responsable du portefeuille du Patrimoine canadien, j'ai le plaisir de déposer ce rapport sur les réalisations de l'Office national du film: son action remarquable nous inspire dans nos efforts pour bâtir une présence et une communauté canadiennes dynamiques et prospères.

Sheila Copps  
Ministre du Patrimoine canadien

## **B. Commissaire du gouvernement à la cinématographie**

L'Office national du film du Canada a été créé en 1939 pour mettre le pouvoir de l'image en mouvement au service des Canadiens et Canadiennes. Au fil des années, ce service a revêtu de nombreuses formes : actualités filmées avant l'arrivée de la télévision; films commandités pour les ministères; installations cinématographiques innovatrices pour les expositions universelles; réalisations technologiques d'avant-garde en matière d'équipements, de procédés et d'outils cinématographiques. Mais, par-dessus tout, nous nous sommes attachés à donner aux Canadiens et Canadiennes de tous les âges et de tous les horizons, mais surtout aux enfants d'âge scolaire, une certaine idée du Canada, de leur place en son sein et de la place de notre pays dans le monde.

Bien que nous connaissions implicitement les effets bénéfiques du service que nous fournissons depuis des années, nous n'avons pas eu pour habitude, comme d'ailleurs beaucoup d'autres organismes, d'évaluer systématiquement et rigoureusement nos résultats. Cela est dû en partie au fait que notre mandat est de réaliser et de distribuer des produits uniques en leur genre, dont l'incidence est difficile à évaluer.

Notre premier rapport de rendement, présenté l'an dernier, dégageait un certain nombre de facteurs qui pouvaient être évalués chaque année et pouvaient permettre de donner un aperçu raisonnablement objectif de ce qu'est, par sa nature même, une activité dont les résultats sont habituellement évalués subjectivement. À ce moment-là — comme nombre d'organismes frères — nous ne disposions pas des outils nécessaires pour les mesurer tous, et nous avons alors précisé que la mise au point d'un ensemble complet et fiable d'indicateurs serait probablement un processus itératif.

L'an passé, nous avons été à même de développer plusieurs nouveaux ensembles de données et d'améliorer la précision et la fiabilité de plusieurs autres. Les résultats figurent dans les pages qui suivent. Il reste encore à faire, et le travail de raffinement de nos outils d'évaluation se poursuit, mais l'image commence à apparaître plus nettement. Sous la plupart des rapports, cette image est favorable.

Sandra Macdonald  
Commissaire du gouvernement à la cinématographie  
et présidente de l'Office national du film du Canada

### C. Tableau des principaux engagements en matière de résultats

L' Office national du film du Canada disposait en 1997-1998 d'un budget de 61 481 413 \$		
Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisation signalée dans :
Des œuvres audiovisuelles permettant de mieux faire connaître et comprendre le Canada et le monde aux Canadiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau de satisfaction et d'intérêt suscité par les films</li> <li>• La représentativité des cinéastes</li> <li>• La fidélisation des auditoires existants et le développement de nouveaux segments</li> </ul>	<p>RMR, section 1.1.3 p. 15-16</p> <p>RMR, section 2.2 p. 22</p> <p>RMR, section 1.1.2 p. 14</p>
Un accès à ses productions et ses produits par le biais de divers circuits et marchés d'exploitation afin de rejoindre des auditoires au Canada et à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux d'utilisation des systèmes d'information, de communication et de livraison</li> <li>• Le développement et la diversification des marchés</li> </ul>	<p>RMR, section 1.2.3 p. 19</p> <p>RMR, section 1.2 p. 16 à 18</p>
Un milieu propice à l'innovation, à l'avancement et à l'essor de l'industrie cinématographique canadienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le succès de ses productions et de ses produits au Canada et à l'étranger</li> <li>• Le développement de nouveaux talents et de nouvelles compétences en cinéma</li> </ul>	<p>RMR, section 1.1.1 p. 13</p> <p>RMR, section 1.3 p. 20-21</p>

## Partie II : Aperçu de l'Office national du film

### A. Mandat

En vertu de l'article 9 de la *Loi nationale sur le film*, l'ONF « est établi pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment :

- *Produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations et promouvoir la production et la distribution de tels films;*
- *Faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films;*
- *Conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activité filmique;*
- *Remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.<sup>1</sup>*

### Énoncé de mission

Dans la foulée des changements sociaux, culturels et technologiques survenus au fil du temps, le mandat de l'ONF a été régulièrement revu depuis 1950, année d'adoption de la *Loi nationale sur le film*. En 1995, le Comité d'examen des mandats, qui a effectué l'examen le plus récent des activités de l'ONF, souligne dans son rapport que l'ONF est « ...une institution unique [...qui sert de tribune pour] explorer des sujets, des styles et des genres de films socialement pertinents, qui font penser. » Dans le contexte actuel, l'ONF a adopté l'énoncé de mission ci-après comme interprétation opérationnelle de son mandat :

*L'ONF produit et distribue des œuvres audiovisuelles qui suscitent la discussion sur des sujets importants pour le public canadien et étranger et se font reconnaître pour leur excellence, leur pertinence et leur caractère innovateur et il explore le potentiel créatif des médias audiovisuels.*

---

<sup>1</sup> S.R., ch. N-7, art.9. L'article dit également que l'ONF « représente le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements. » Ces pouvoirs ont été transférés au ministre des Approvisionnements et Services par décret en conseil C.P. 1984-6/2565.

## **B. Cadre de fonctionnement**

L'ONF est une agence gouvernementale qui relève du Ministre du Patrimoine qui détient l'autorité d'appliquer la loi régissant cet organisme public de production et de distribution de films et autres médias audiovisuels. L'ONF est assujéti à la loi sur l'administration financière mais possède le statut d'employeur distinct.

Pour réaliser sa mission, l'ONF mise sur des partenaires des secteurs public et privé que ce soit dans le domaine de la production ou de la distribution. Ainsi, il s'associe parfois à des coproducteurs du secteur privé au Canada et à l'étranger pour entreprendre la réalisation de ses films. Il s'associe également avec des télédiffuseurs privés et publics au Canada et à l'étranger pour la production et/ou pour la diffusion de ses films. Il a également recours, à diverses occasions, à des partenaires des secteurs public (i.e. bibliothèques publiques et scolaires) et privé (entreprises de distribution, catalogueurs, chaînes de cinéma, clubs vidéo, etc.) pour la distribution de ses films au Canada et à l'étranger.

### **Objectifs stratégiques**

Afin de réaliser sa mission, l'ONF a adopté les objectifs stratégiques que voici :

- Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes et qui soient exceptionnelles sur les plans de la pertinence, de l'excellence et de l'innovation et contribuent à faire connaître et comprendre le Canada;
- Promouvoir, distribuer et rendre accessible au public canadien et étranger la collection intégrale des films de l'ONF;
- Faire en sorte que ces activités soient administrées de manière efficiente et responsable.

### **Priorités stratégiques**

L'ONF s'est donné un plan d'action quinquennal, 1995-2000, qui repose sur une démarche de planification stratégique et sur un exercice de réingénierie de ses processus à la suite d'une réduction de l'ordre de 30 p. cent de son crédit parlementaire. Les priorités se résument ainsi :

#### **1. Accorder la primauté à la production cinématographique**

- préserver la capacité et la qualité de production
- remplacer graduellement les postes de cinéastes permanents et faire appel à des pigistes et à des contractuels résidents
- réorganiser l'infrastructure de production et de post production

#### **2. Promouvoir et rendre accessible la production cinématographique de l'ONF**

- privilégier la télévision comme mode de diffusion
- établir des partenariats avec les organismes publics et privés de distribution
- faciliter l'accessibilité à l'ensemble de la collection de films de l'ONF
- réorganiser les structures et optimiser les ressources affectées au marketing

### **3. Favoriser l'essor de la cinématographie**

- explorer les nouveaux médias de production
- expérimenter les nouveaux outils de production et de distribution numériques et interactifs

### **4. Réduire l'infrastructure opérationnelle et administrative à son strict minimum**

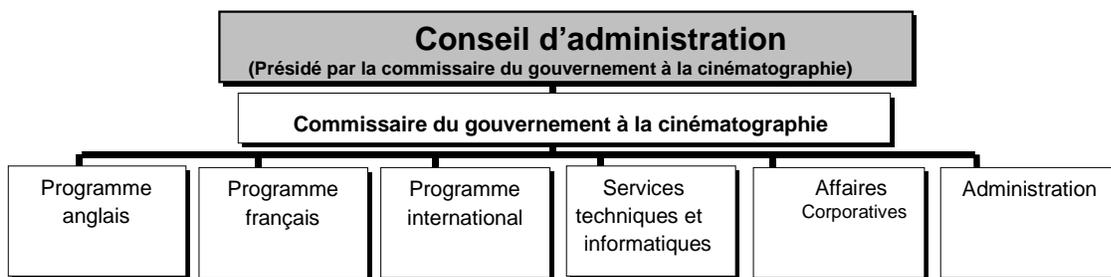
- éliminer les activités secondaires
- miser sur l'informatisation du travail et sur les nouveaux systèmes d'information
- mettre en place des programmes visant à réduire les effectifs continus
- remanier les processus administratifs

Le principal défi de l'ONF sera de poursuivre la réalisation de son plan ambitieux dans un environnement en constante évolution technologique, industrielle et culturelle et ce, avec des ressources restreintes.

## C. Organisation de l'ONF

L'ONF représente un seul programme, un seul secteur d'activité, un seul mandat, « faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations » au moyen d'une production d'œuvres audiovisuelles authentiquement canadienne. Pour ce faire, il compte sur la convergence des activités de trois secteurs ou trois gammes de services, soit la production, la distribution et l'administration.

L'organigramme suivant illustre la structure organisationnelle et hiérarchique sur laquelle compte l'ONF pour assurer dans le quotidien que ses gammes de services donnent un rendement optimal tant au plan de l'efficacité que celui de l'efficacé.



### Secteurs de responsabilité

Sous la direction du ou de la Commissaire, le programme est divisé en six (6) principaux secteurs de responsabilités :

**Le Programme anglais**, qui gère les activités de production en langue anglaise et de marketing à l'échelle canadienne;

**Le Programme français**, qui gère les activités de production en langue française et de marketing à l'échelle canadienne;

**Le Programme international**, qui est responsable des activités de mise en marché et de vente à l'étranger et qui gère la participation de l'ONF à des festivals canadiens et étrangers;

**Services techniques et informatiques**, qui comprennent les services techniques et informatiques ainsi que le secteur de la recherche et du développement technologique;

**Affaires Corporatives**, qui englobent les Communications, les Affaires gouvernementales, la Gestion de la collection et de l'information, les plans d'archives et divers services de soutien à la distribution;

**L'Administration**, qui regroupe le Bureau de la commissaire, la Direction de la planification, de l'évaluation et de la vérification, la direction de l'Administration (finance, aménagements, gestion des ressources matérielles et Service à la clientèle) et la Direction des Ressources humaines.

La structure organisationnelle et hiérarchique est la même que celle présentée dans le Rapport sur les plans et priorités 1997-1998. Dans les rapports subséquents les activités de l'Office national du film seront présentées selon les trois secteurs de services plutôt qu'en cinq sous-secteurs d'activités.

*Tableau de concordance*

<b>RPP 1997-1998</b>	<b>Futur</b>
Programmation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production</li> <li>• Mise en marché</li> </ul>	Production
Distribution	Distribution (inclut maintenant le Mise en marché)
Recherche technique *	
Formation *	
<u>Administration</u>	<u>Administration</u>

\* *Ces activités et ressources sont reportées au sein des trois secteurs de service.*

Ces modifications résultent de l'élaboration de notre structure de planification, de rapport et de responsabilisation que nous avons soumis pour approbation au Conseil du Trésor.

## Partie III : Rendement de l'Office national du film

### A. Attentes en matière de rendement

Au titre des bénéfices et des services que peuvent retirer les Canadiens et les Canadiennes de l'existence de l'Office national du film, les résultats escomptés se résument de la façon suivante :

1. Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent avec qualité et pertinence les réalités et les perspectives canadiennes aux fins de mieux faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations;
2. Accroître la diffusion et l'exploitation de ces productions et de ces produits auprès de larges publics et d'auditoires plus ciblés ainsi que de faciliter l'accès à son vaste patrimoine audiovisuel;
3. Assurer un milieu propice à l'innovation et au développement de nouvelles compétences en cinématographie.

Au titre du rendement interne, l'ONF proposait dans son plan pluriannuel, 1995-2000, divers changements organisationnels et s'était fixé des objectifs de rendement :

1. réduction de l'effectif;
2. transformation de l'effectif de création;
3. modernisation de l'infrastructure de production;
4. maintien de la capacité de production;
5. recouvrement des coûts de la mise en marché.

#### *Renseignements financiers*

---

##### **Office national du film**

Dépenses prévues	57 690 000
Autorisations totales	61 481 413

<b>Dépenses réelles en 1997-1998</b>	<b>60 517 020</b>
--	-------------------

---

*Note :* Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :

- ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)
- les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales)
- ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1997-1998).

## B. Réalisations en matière de rendement

### 1. L'ONF au service des Canadiens

#### 1.1 Qualité et pertinence de la production

L'ONF a produit des films d'animation, des documentaires et des produits multimédias sur des sujets et des thématiques variées en réponse à des sujets d'intérêt et de préoccupation partagés par de larges segments de la population ou à des problématiques plus spécifiques émergeant de groupes plus restreints.

Étant donné que l'ONF produit et coproduit en moyenne plus d'une centaine de films par année, films qui se distinguent les uns des autres par leur contenu, par leur approche cinématographique et par les auditoires à qui ils sont destinés, il est, de toute évidence, impossible de rendre compte des résultats obtenus pour chacun d'entre eux. Par contre, nous proposons d'utiliser certains indicateurs susceptibles de rendre compte des résultats obtenus par l'ensemble de la production auprès de l'ensemble des auditoires ou de segments particuliers.

##### 1.1.1 Performance dans les festivals canadiens et internationaux

La reconnaissance de l'excellence des films de l'ONF par ses pairs de l'industrie au Canada et à l'étranger représente une mesure objective de la compétitivité de son cinéma ainsi que de sa qualité et de sa pertinence.

Le tableau suivant fait état des prix remportés par les productions de l'ONF dans les festivals au cours de l'année 1997-1998 par rapport aux années antérieures.

##### *Prix remportés par les productions*

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Canada	25	43	28
International	69	61	116
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>104</b>	<b>144</b>

Cette année encore, l'Office national du film du Canada a participé à 233 manifestations. Les festivals canadiens et étrangers auxquels il a pris part lui ont valu un rayonnement et un succès accrus. L'Office a remporté 144 prix au total, soit 30 de plus qu'à l'exercice précédent.

Les films d'animation de l'ONF ont connu un succès fracassant lors de plusieurs festivals prestigieux. Ainsi, *Dîner intime/Dinner for Two* a recueilli huit prix, dont le Premier Prix dans la catégorie film d'animation à l'*International Film Festival* de Chicago et une Plaque de bronze au *45<sup>e</sup> Columbus International Film and Video Festival*, tandis que *Comment les ailes sont attachées au dos des anges* a raflé un record de neuf prix, dont le Prix Sparkasse au *Leipzig Festival*, en Allemagne.

Dans le domaine des documentaires, l'ONF s'est de nouveau distingué en remportant sept prix au festival *Hot Docs*, tenu à Toronto. *Rape: A Crime of War* est le documentaire le plus primé de l'année, ayant récolté neuf prix, dont le Prix spécial du jury, catégorie documentaire social et politique, au Festival de télévision de Banff. Par ailleurs, *Tu as crié Let Me Go* a été couronné d'un Génie ainsi que du Deuxième Prix au prestigieux Yamagata Documentary Festival.

Au cours de la dernière année, on a rendu un hommage spécial à plusieurs cinéastes de l'ONF pour leur œuvre. Ainsi, Colin Low a reçu le prestigieux Prix Albert-Tessier; Alanis Obomsawin, le Lifetime Achievement Award pour l'ensemble de son œuvre au Talking Picture Festival à Taos, au Nouveau-Mexique; Jacques Godbout, le Grand Prix SCAM pour l'ensemble de son œuvre au Festival international du cinéma documentaire, à Marseille; Pierre Hébert, le Prix OCS Cinéma 1996 pour son film *La Plante humaine/The Human Plant*.

### 1.1.2 Taille de l'audience

Pour remplir notre mandat «*de faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens*», la condition la plus essentielle est que le plus grand nombre possible de Canadiens et Canadiennes voient des films de l'ONF. Pour évaluer notre performance à cet égard, il faut tenir compte de tous les marchés sur lesquels on accède à nos films : télévision, cinéma, vidéo consommateur, milieu éducatif ou institutionnel, bibliothèque et aujourd'hui Internet. L'audience la plus vaste et la mieux documentée est l'audience télévision. L'audience cumulative de la télévision est basée sur les indices Nielsen. On estime que l'audience des films de l'ONF présentés à la télévision représente plus de 80 p. cent de son audience totale. L'ONF travaille à mettre au point des indicateurs qui lui permettront d'évaluer ses clientèles sur les marchés éducatifs et institutionnels, dans les cinémas, les bibliothèques et les autres circuits de distribution.

#### *Auditoires cumulatifs à la télévision*

	1996-1997	1997-1998
Programme français	5 500 000	37 000 000
Programme anglais	34 500 000	83 000 000
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>	<b>120 000 000</b>

Ces deux dernières années, l'audience de l'ONF a fait un bond extraordinaire. La raison en est que les diffuseurs d'émissions d'intérêt général, tels la CBC ou Radio-Canada, mettent plus que jamais des films de l'ONF à leurs programmes. L'augmentation est également due au fait qu'un plus grand nombre de chaînes spécialisées diffusent plus de films de l'ONF en reprise. Certaines (TéléToon, History Channel, etc.) ont été pour nous l'occasion de puiser encore davantage dans notre vaste collection de films, puisqu'elles qu'elles se spécialisent dans des créneaux de programmation pour lesquels nous disposons d'un stock impressionnant de productions appropriées. Les indices Nielsen deviennent également plus précis et mieux à même de rendre compte de petits auditoires qu'on ne mesurait pas auparavant.

### 1.1.3 Satisfaction de la clientèle scolaire

Si l'ONF cherche à rejoindre davantage de Canadiens par le biais de la télévision grand public et spécialisée, il cherche également à maintenir ses liens étroits avec le secteur de l'éducation qui représente une clientèle très importante pour son type de cinéma.

Dans le cadre d'une étude sur l'ensemble de sa clientèle institutionnelle et scolaire (aussi appelée non-commerciale) l'ONF a confié à la firme Leto Consulting<sup>2</sup> le mandat d'examiner l'étendue de notre clientèle scolaire, l'utilisation qu'elle fait de ses productions et l'accueil réservé à ses films.

Le travail méthodologique visant à élaborer des indicateurs d'auditoires de ce segment de marché qui a été amorcé dans cette étude se poursuivra et permettra à l'avenir de présenter des données significatives sur l'étendue de la clientèle scolaire.

En ce qui concerne le sondage effectué auprès de 1 035 organismes du milieu de l'éducation, il a recueilli un taux de réponse de 51.1 % ce qui représente en soi un résultat fort significatif.

Voici les principales observations et conclusions que tirent les consultants de l'analyse des réponses obtenues :

#### **Constat général :**

- « Les commentaires des répondants étaient parfois très détaillés et tous vantaient les mérites des films de l'ONF en milieu scolaire. »

#### **Utilisation des films de l'ONF :**

- « Les films de l'ONF servent de complément pédagogique et rehaussent la qualité de l'apprentissage. »
- « Les films de l'ONF servent à consolider la formation sur le sujet et enrichissent le programme. »
- « Les films de l'ONF sont un tremplin pour les discussions en classe et stimulent la curiosité. »

#### **Qualité et pertinence des films de l'ONF :**

- « Les films de l'ONF illustrent bien les notions et les problèmes reliés au sujet enseigné. »
- « Ils clarifient l'information et présentent honnêtement le pour et le contre des sujets controversés qu'ils abordent. »
- « Plusieurs répondants louangent l'ONF pour la qualité des faits concrets présentés dans ses productions. »

---

<sup>2</sup> National study of viewing patterns of NFB video material, Leto Consulting, July 1998

- « Les films de l'ONF ouvrent aux élèves une perspective sur le monde et sur le rôle qu'y joue le Canada. Dans l'ensemble, on valorise beaucoup le contenu canadien des productions de l'ONF. »

#### **Accès aux films de l'ONF :**

- « Plusieurs répondants se sont déclarés affligés de ne plus avoir accès aux films de l'ONF et de constater les compressions budgétaires apportées aux systèmes d'éducation. »

Il est évident que les réductions budgétaires que l'ONF a dû subir ne lui permettent plus d'offrir le même niveau de service qu'auparavant, alors que nous maintenons un réseau de cinémathèques auprès desquelles il était possible d'emprunter gratuitement des films. Par contre, les éducateurs peuvent maintenant obtenir les films de l'ONF auprès d'un réseau élargi de bibliothèques publiques qui fonctionne en partenariat avec l'ONF. De plus, l'ONF est à développer un système de livraison de ses films à distance via le réseau Internet, ce qui facilitera l'accès à ses films pour cette clientèle.

## **1.2 Accroissement de la distribution et de l'exploitation des films de l'ONF**

Les revenus générés des divers circuits de distribution et d'exploitation de même que les indicateurs de transactions et d'achalandage que nous utilisons, témoignent à la fois des efforts de l'ONF sur le plan du marketing et de la promotion de même que de l'attrait de ses productions auprès de ces marchés.

### **1.2.1 Développement des marchés au Canada**

Le revenu est l'indicateur utilisé pour évaluer la performance de l'ONF quant aux résultats escomptés à cet égard. Le tableau suivant regroupe les différents marchés au Canada.

#### ***Revenus selon les marchés***

	<b>1996-1997</b>	<b>1997-1998</b>
Redevances		
Télévision	542 980	1 416 174
Salles de cinéma	172 767	254 595
Vente de copies et de vidéocassettes	1 702 984	1 568 042
Locations	49 361	20 894
Vente de plans d'archives	277 140	404 962
<b>Total</b>	<b>2 745 232</b>	<b>3 664 667</b>

On remarque une augmentation de l'ordre de 33% des revenus globaux. Cet accroissement résulte principalement des stratégies mises de l'avant dans le plan pluriannuel visant à privilégier la télévision pour rejoindre de plus larges auditoires. Si d'une part le nombre de chaînes spécialisées s'est accru, par ailleurs on observe au Canada et à l'étranger une diminution significative des droits de licences accordés

par ces mêmes chaînes. Conséquemment, l'augmentation des revenus témoigne des efforts conjugués des producteurs et des agents de marketing pour assurer qu'un nombre beaucoup plus élevé de films soient diffusés.

Au niveau des salles de cinéma, bien que l'on observe une légère augmentation au cours de la dernière année, il y a lieu de s'attendre à ce que les revenus diminuent à l'avenir, et ce, du fait qu'en raison de ses ressources limitées, l'ONF ait dû se retirer du domaine des longs métrages de fiction, de même que de la production des films à grand écran (IMAX).

Au niveau de la vente de copies de films et de vidéocassettes auprès des institutions et des consommateurs, on remarque une légère diminution des revenus sur l'an dernier, ce qui traduit les effets des coupures budgétaires répétées dans les institutions publiques et scolaires et le réaménagement des effectifs et des stratégies des divisions de mise en marché.

Au niveau de la vente des plans d'archives, les résultats à la hausse attestent des efforts déployés par ce secteur pour rejoindre de nouveaux clients. Enfin, le réseau des bibliothèques partenaires établi par l'ONF pour remplacer son propre réseau de bibliothèques, continue d'accroître le nombre de prêts de films de l'ONF auprès du public canadien tel que le démontre le tableau suivant.

*Nombre de prêts de films des bibliothèques partenaires*

1995-1996	1996-1997	1997-1998
130 962	216 931	246 219

L'établissement d'un centre d'appel 1-800 aux heures de service étendues, lié à l'accessibilité via Internet un catalogue multimédia de l'ensemble de notre collection, contribue à l'essor de ce marché.

### **1.2.2 Développement des marchés étrangers**

Le marché international est témoin de changements sans précédent qui modifient rapidement la face de la télévision et de toutes les autres formes de distribution internationale. Ainsi, dans le domaine de la télévision, des fusions entre grands radiodiffuseurs, qui exploiteront de nouvelles chaînes spécialisées, ouvriront de nouveaux marchés dans les territoires jusqu'ici inexplorés en Amérique latine, en Asie et aux États-Unis.

Par ailleurs, la nécessité pour les radiodiffuseurs d'obtenir des centaines d'heures de ce qu'on qualifie couramment de « programmation factuelle » ou même de série d'« info-divertissement », ainsi que la demande de droits pour plusieurs territoires ajoutent à la complexité de conclure une vente de plusieurs titres dans plusieurs territoires.

Une situation semblable touche également les marchés non commerciaux et éducatifs. Les recettes dans ce domaine, qui traditionnellement proviennent des États-Unis, sont moindres et les petits distributeurs oeuvrant dans des marchés spécialisés ne survivent pas. Le marché éducatif tolère de moins en moins le matériel audiovisuel qui ne s'adresse pas à un programme d'études en particulier.

L'ONF a donc entrepris de reformater certaines de ses productions, de les compiler par thèmes et au

besoin de les modifier sans en changer la nature profonde, afin de répondre aux besoins particuliers de ses clients, des radiodiffuseurs et des éducateurs.

Les recettes brutes de la distribution internationale ont légèrement diminué mais l'ONF continue de générer des profits dans ces marchés étrangers.

### *Revenus étrangers par marché*

(en millions dollars)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Télévision	1,322	1,473	1,313
Salles de cinéma	0.689	0.507	0.243
Non commercial	1,269	1,007	1,247
<b>Total</b>	<b>3,280</b>	<b>2,987</b>	<b>2,803</b>

Dans le marché de la télévision, nous avons dû négocier un plus grand nombre de contrats pour maintenir nos revenus car la fragmentation des auditoires a fait fléchir les droits de licences que les radiodiffuseurs accordent désormais. Comme prévu, de nouvelles chaînes spécialisées ont donné une plus grande visibilité à l'ONF cette année et d'importants contrats en Europe et en Amérique latine ont rapporté d'importantes recettes.

Dans le marché des salles de cinéma, les recettes sont attribuables essentiellement aux films Imax que nous avons produits antérieurement.

Dans le marché institutionnel et consommateur, dont les recettes sont à la hausse cette année, l'ONF a conclu un important contrat avec le ministère de l'Éducation nationale de la France pour la série *Mon corps, c'est mon corps*, dotant ainsi toutes les médiathèques éducatrices d'au moins une cassette de cette série. Aux États-Unis, *Mystery of the Maya*, *Le premier empereur de Chine*, *Who's Counting?* et *Zea* ont connu beaucoup de succès dans ce marché. Au Japon, une entente de distribution de 100 heures de films de l'ONF pour le marché institutionnel et consommateur a été conclue avec l'une des plus grandes maisons d'édition, Maruzen, rapportant ainsi d'importantes recettes.

La promotion de nos produits à l'étranger et leur diffusion auprès des auditoires de nombreux pays répartis sur l'ensemble des continents contribuent à faire connaître et comprendre le Canada aux autres nations. Également, le succès dans les festivals et la participation dans les divers événements culturels à l'étranger au cours de l'année auront permis à la cinématographie de l'ONF de rayonner encore davantage pour la plus grande fierté et le plus grand bénéfice des Canadiens.

### **1.2.3 Accessibilité à l'ensemble du patrimoine audiovisuel de l'ONF**

L'ONF poursuit le transfert de sa collection film sur vidéodisques laser, ce qui lui permet de faciliter l'accès à un nombre plus grand de films de sa collection et d'en assurer sa conservation. À la fin de l'année 1997-1998 on dénombrait 2 558 productions en langue française et 2 915 productions en langue anglaise pour un total de 5 473 titres disponibles à la Cinérobotèque. Cela représente une augmentation de 16 % sur l'an passé.

Parallèlement à l'augmentation des productions disponibles, l'ONF a développé un catalogue multimédia interactif sur son site internet, catalogue qui contient entre autres, des informations sur sa collection, plus de 50 000 photos et 10 000 vidéoclips des films de l'ONF. Les interrogations sur cette banque de données qui nous parviennent d'un peu partout à travers le monde ont triplé depuis l'année dernière comme l'indique le tableau suivant.

***Interrogations sur le catalogue***

<b>1996-1997</b>	<b>1997-1998</b>
2 270 990	6 612 665

Il résulte donc de l'effet combiné du nombre plus grand de produits disponibles et d'une promotion de ceux-ci via le catalogue multimédia sur internet une plus grande exploitation de ce patrimoine audiovisuel authentiquement canadien. Le tableau qui suit indique le nombre de titres différents ayant été vendus ou loués au cours de l'année dernière selon la décennie de production.

***Titres \* différents vendus ou loués au Canada et à l'étranger en 1997-1998, selon la décennie de production***

1939-1948	115 titres
1949-1958	260 titres
1959-1968	647 titres
1969-1978	879 titres
1979-1988	1 295 titres
1989-1998	1 473 titres
<b>Total</b>	<b>4 669 titres</b>

(\*) Les versions anglaises et françaises comptent pour des titres différents

L'intérêt pour la collection des films de l'ONF démontre l'importance d'un distributeur public comme l'ONF qui assure la préservation d'un patrimoine audiovisuel et l'accessibilité à ce même patrimoine.

### **1.3 Appui aux cinéastes et à la cinématographie**

#### **1.3.1 Débouchés pour les nouveaux talents**

L'ONF perfectionne les nouveaux talents de différentes manières : mise sur pied de programmes désignés à cette fin, engagement de cinéastes de la relève pour réaliser des films dans le cadre de son programme régulier, formation et apprentissage financés par son Programme d'équité en matière d'emploi et aide à la production dans le cadre de ses programmes d'aide aux cinéastes. L'ONF s'est appliqué à faire en sorte que les femmes, les Autochtones et les minorités visibles

soient fortement représentés parmi son personnel créateur.

Nous estimons que, chaque année, 25 p. cent de nos productions sont réalisées par des cinéastes qui n'avaient jamais travaillé avec nous et dont c'est habituellement le premier film. L'année dernière n'a pas fait exception. L'ONF a continué d'appuyer la relève (qui ne travaillait pas déjà avec nous) grâce à ses programmes d'aide aux cinéastes. Au total, 253 projets de film canadiens non ONF ont ainsi reçu une aide.

*Nombre de projets soutenus*

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Aide au cinéma indépendant (ACIC)	32	77	66
Filmmaker assistance program (FAP)	207	185	187
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>262</b>	<b>253</b>

Ces deux programmes assument les coûts de certains équipements et services cinématographiques. De plus, des conseils de professionnels dans les métiers du cinéma sont offerts aux cinéastes qui en manifestent le besoin.

### 1.3.2 Contribuer au développement de la cinématographie

Un certain nombre de projets innovateurs dans les domaines de la production, de la distribution et de la conservation des films se sont poursuivis et d'autres ont été complétés.

Deux nouvelles productions multimédia ont été lancées en cours d'année et ont immédiatement soulevé l'intérêt des médias et des auditoires en raison de leur caractère innovateur. Il s'agit en premier lieu du CD-ROM, « *Making History: Louis Riel and the Rebellion of 1885* », qui a reçu le prix du « *Best Interface Design* » au 4<sup>e</sup> « *Annual International Digital Media Awards* » à Toronto. En second lieu, il s'agit du site Internet, « *Le Prince et moi* », une adaptation française du site « *The Prince and I* », qui s'est attirée les louanges de la critique médiatique et dont le nombre de consultations ne cesse de s'accroître quotidiennement.

Un catalogue interactif et multimédia de la collection des films à la Cinérobthèque est maintenant disponible sur le site de l'ONF. L'année fut également marquée par une expérience concluante visant à offrir un service national de visionnement sur demande des films de la Cinérobthèque via l'Internet. Les nouvelles technologies à large bande maintenant disponibles sur Internet (cable modem, DirectPC) permettent maintenant la transmission des films ONF et ce, en assurant un niveau de qualité fort acceptable. Cette expérience se poursuivra cette année de façon plus étendue alors que 500 films seront disponibles sur demande auprès de 50 institutions scolaires et de culture réparties sur l'ensemble du territoire canadien.

Au plan de la conservation des films, le travail de recherche s'est poursuivi tant au niveau de la mise au point de spécifications techniques et de standards internationaux que de la résolution des problèmes techniques liés à la préservation des films.

## 2. Rendement interne

### 2.1 Réduction de l'effectif

Parmi l'ensemble des changements organisationnels préconisés dans son plan pluriannuel, 1995-2000, la réduction de l'effectif continu de l'ONF représentait un élément essentiel à la réalisation de son plan de réingénierie rendu nécessaire par la réduction significative de son crédit parlementaire. Ayant obtenu le statut de « ministères les plus touchés », en raison de l'importance de la réduction, l'ONF a pu mettre en place un Programme d'encouragement à la retraite anticipée ainsi qu'un Programme de départ anticipé. L'année 1997-1998 représentait la dernière année de ces programmes qui auront permis à l'ONF d'atteindre les résultats escomptés dans le respect des conventions collectives et des lettres d'entente et en s'assurant le plus possible de conserver les compétences clés dans les divers secteurs de l'organisation.

#### *Réduction des effectifs*

	Employés continus	Employés temporaires 3 mois ou plus	Total *
31 mars 1995	624	154	778
31 mars 1996	521	139	660
31 mars 1997	361	128	489
31 mars 1998	258	158	416

\* Nombre de personnes en poste au 31 mars.

Il s'agit donc d'une réduction de 58 % de l'effectif continu. Assurer la relève dans les postes clés, répartir équitablement la charge de travail des uns et des autres et introduire de nouveaux systèmes et processus organisationnels constituent un défi crucial posé à l'ONF.

### 2.2 Transformation de l'effectif de création

Un second aspect important du plan pluriannuel de l'ONF était de renouveler son personnel à la réalisation des films en ayant davantage recours à des pigistes et en mettant en place des mesures visant à accroître le nombre de films réalisés par des personnes issues des groupes de la diversité.

Au Programme français, 79 % de tous les projets actifs à la fin de 1997-1998 avaient comme réalisateur un pigiste, alors qu'au Programme anglais, 92 % des films complétés l'an dernier ont été réalisés par des pigistes.

Au plan des stratégies préconisées pour accroître la représentation des groupes de la diversité, le Programme français a misé d'abord sur des mesures de recrutement et de formation qu'il offre à ces groupes, alors que le Programme anglais a investi dans la production et indique que 14 % de sa production a été réalisée par ces groupes culturels sous représentés.

### 2.3 Modernisation de l'appareil de production

Au cours des deux dernières années, l'ONF a amorcé un virage important vers la production de documents audiovisuels électroniques. Avec la fermeture de plusieurs secteurs qui manipulaient la pellicule cinématographique, l'ONF compte maintenant sur une chaîne de postproduction interne entièrement électronique. Ainsi, 52 % des films complétés l'an dernier par le Programme anglais ont été tournés en format vidéo alors qu'on estime à 32 % le nombre de films tournés en format vidéo au Programme français. Par ailleurs, tous les documentaires terminés cette année au Programme français ont été livrés sur support vidéo comparativement à 67 % pour le Programme anglais. L'ONF est ainsi bien positionné pour relever le défi de la télévision numérique qui deviendra le standard technologique du début des années 2000.

### 2.4 Maintien de la capacité de production

Dans le cadre de l'exercice de compression budgétaire, l'ONF a cherché avant toute chose à préserver le plus possible les budgets alloués directement à la production de films.

#### *Ressources de production*

(en millions de dollars)

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998
Production (coûts directs)	45,659	45,630	37,592
Administration de la production	4,917	4,808	2,138
Coût net du programme de l'ONF	77,257	72,789	60,716

On remarque que la part des coûts nets de la production demeure à 62 % comme l'an passé, alors que les coûts d'administration ont diminué de plus de la moitié.

Le volume de production pour 1997-1998 s'élève à 117 productions originales dépassant pour une autre année l'objectif de 85 productions établi dans le plan pluriannuel.

#### *Productions originales*

	Productions ONF	Coproductions	Total
Films en français	1	0	1
Films en anglais	6	1	7
Films multilingues	3	3	6
Vidéos en français	16	12	28
Vidéos en anglais	25	47	72
Vidéos multilingues	1	--	1
Productions multimédia	1	1	2
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>64</b>	<b>117</b>

Il y a lieu de souligner par ailleurs que le cycle de production se répartit sur plus d'une année et que la récente diminution de ressources se reflétera sur le volume de production future.

## 2.5 Recouvrement des coûts de la mise en marché

Le plan pluriannuel prévoyait parvenir à l'équilibre des coûts et des revenus de la mise en marché sur une période de trois ans. Le tableau ci-dessous nous indique que bien que nous ayons réduit considérablement les dépenses tout en maintenant les revenus au même niveau, il subsiste un écart extrêmement difficile à combler si les conditions actuelles des marchés restent les mêmes.

### *Recouvrement des coûts de la mise en marché*

(en millions de dollars)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
<b>Coûts d'opérations</b>			
Anglaise	7,562	3,644	3,822
Française	4,096	2,170	2,167
Internationale	2,395	2,131	2,215
	<b>14,053</b>	<b>7,945</b>	<b>8,204</b>
<b>Revenus</b>			
Distribution	6,288	5,455	6,063
Pré-ventes	0,563	0,607	0,391
	<b>6,851</b>	<b>6,062</b>	<b>6,454</b>
<b>Montant net</b>	<b>(7,202)</b>	<b>(1,883)</b>	<b>(1,750)</b>

En effet, tel que nous en avons déjà fait mention, la baisse du prix des licences de télévision combinée aux réductions budgétaires des organismes publics et scolaires qui représentent une large part de notre clientèle rend difficile l'augmentation des revenus. Par ailleurs, il devient nécessaire d'accroître, ne serait-ce que légèrement, nos dépenses de promotion et de publicité dans un secteur en pleine expansion où la concurrence pour attirer l'attention des médias et des auditoires est de plus en plus forte.

En conséquence, l'ONF va continuer de tendre vers l'objectif qui vise un revenu maximum pour un coût minimum en établissant à chaque année des objectifs de revenus et de dépenses, mais les divisions de mise en marché ne seront pas tenues de recouvrir leurs coûts à tout prix.

## 2.6 Principaux examens, vérifications et évaluations

- **Examen de l'impact de la réingénierie sur la charge de travail du personnel administratif**

L'étude, de type recherche-action, a été menée par une firme externe. Elle a permis de connaître la perception du personnel administratif quant à leur charge quotidienne de travail, en raison de la réduction d'environ 50 % des coûts administratifs et de l'implantation de nouveaux systèmes d'information de gestion.

La première conclusion de l'étude est que tout le monde travaille plus fort et que la capacité d'absorber des tâches additionnelles ou des projets spéciaux est nettement réduite. Il existait également un élément de fatigue au moment de l'étude. Le problème de surcharge réelle de travail concernait environ 10 % des employés. Divers problèmes spécifiques aux différentes tâches ont également été soulevés. En réponse à cette étude, l'ONF a mis en place un plan d'action visant à faciliter l'intégration des nouveaux systèmes informatisés d'information, à réviser les procédés et les méthodes de travail là où il y avait surcharge, et à revoir les descriptions de tâches. Par ailleurs, tout au long de l'étude, plusieurs corrections ont été apportées en réponse aux suggestions des employés. Il y a lieu de noter enfin que le soin qu'a pris l'ONF pour être à l'écoute de son personnel a contribué énormément à résoudre des problèmes et à réduire les tensions.

- **Vérification de la gestion du réaménagement des effectifs**

L'objet était d'examiner l'application à l'ONF des programmes gouvernementaux d'incitation au départ. Le vérificateur a constaté que les objectifs visés ont été réalisés de façon conforme aux exigences desdites politiques et que les sommes payées respectent les règles énoncées à cet effet.

- **Vérification du dénombrement des immobilisations**

L'objet était de s'assurer de l'existence des immobilisations inscrites aux registres et de vérifier leur utilisation. Bien que le vérificateur n'ait pas constaté de rupture des contrôles internes, il a recommandé une analyse détaillée de l'utilisation des immobilisations afin d'y soustraire celles qui sont inactives.

- **Vérification de la vente d'équipements de laboratoire**

L'objet était de s'assurer de la légitimité du plan d'affaires d'un ex-employé visant à acheter les équipements du laboratoire lors de la fermeture du laboratoire interne de l'ONF. Le vérificateur a conclu que l'ensemble des conditions de la proposition d'affaires était conforme à la *Politique de prise en charge de services de l'État par des fonctionnaires*.

## **2.7 Projet de conformité aux exigences informatiques de l'an 2000 à l'ONF**

Nous n'avons pas de responsabilité à l'égard des systèmes critiques pour la mission à l'échelle du gouvernement, mais le problème de la conformité aux exigences informatiques de l'an 2000 est notre grande priorité depuis quelque temps déjà, car la production, la distribution et l'administration de notre programme cinématographique reposent largement sur les systèmes informatiques.

Par conséquent, nous évaluons tous les risques liés aux applications critiques pour notre mission et nous gérons ce projet selon la méthode des « meilleures pratiques de gestion ».

Nous avons formulé un plan d'action général faisant état des mesures détaillées qu'il faudra adopter à l'échelle de l'organisation. Une équipe de projet en contrôle actuellement la mise en œuvre.

Voici quelques-uns des nombreux problèmes auxquels nous nous attaquons avec force détails :

- programme de sensibilisation à l'intention de tout le personnel;
- inventaire exhaustif et contrôle de conformité (relativement à la datation critique) du matériel, des systèmes d'exploitation, des logiciels réalisés par des sociétés indépendantes, des installations et des systèmes interfacés;
- constitution de dossiers sur la correspondance avec les fournisseurs, les mises à l'essai, la conversion et l'essai des logiciels ainsi que les décisions sur les composants non conformes;
- examen de toutes les prescriptions de la loi se rapportant à des facteurs et risques externes, ainsi qu'aux responsabilités;
- plan d'urgence visant les applications qui tombent en panne à la date fatidique;
- contrôle d'un calendrier détaillé faisant état des travaux et de leur date d'exécution.

## Partie IV : Rendement financier

### Tableau financier 1

#### Sommaire des crédits approuvés

#### A. Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses

#### Besoins financiers par autorisation

(millions de dollars)

Crédit / Programme	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
110 Fonds renouvelable de l'Office national du film - Déficit de fonctionnement	57,3	61,1	60,7
(L) Fonds renouvelable de l'Office national du film	0,4	0,4	(0,2)
<b>Total pour l'Agence</b>	<b>57,7</b>	<b>61,5</b>	<b>60,5</b>
Note :	Les données financières sommaires comprennent trois chiffres, lesquels visent à illustrer ce qui suit :		
	<ul style="list-style-type: none"><li>• ce qu'était le plan au début de l'exercice (dépenses prévues)</li><li>• les dépenses supplémentaires que le Parlement a jugé bon d'accorder aux ministères en fonction des priorités changeantes et des activités imprévues (Autorisations totales) : comprend une allocation spéciale pour les programmes de réduction de personnel.</li><li>• ce qui a été vraiment dépensé (Dépenses réelles 1997-1998).</li></ul>		

## Tableau financier 2

### Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(millions de dollars)

Dépenses prévues contre dépenses réelles									
	ETP	Fonctionnement*	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses Brutes Votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
Opérations de l'ONF									
Dépenses prévues	570	65,9		0,3	66,2		66,2	(8,9)	57,3
<i>Autorisations totales</i>	<i>570</i>	<i>69,7</i>	-	<i>0,3</i>	<i>70,0</i>	-	<i>70,0</i>	<i>(8,9)</i>	<i>61,1</i>
Réelles	<b>510</b>	<b>69,0</b>	-	<b>0,3</b>	<b>69,3</b>	-	<b>69,3</b>	<b>(8,6)</b>	<b>60,7</b>
<b>Total</b>									
Depenses Prévue									57,3
<i>Autorisations totales</i>									<i>61,1</i>
<b>Réelles</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>60,7</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>									
<b>Recettes à valoir sur le Trésor</b>									
Prévues									0,0
<i>Autorisations totales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>0,0</i>
Réelles	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-0,0</b>
<b>Coût des services offerts par d'autres ministères**</b>									
Prévu									-
<i>Autorisations totales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>-</i>
Réelles	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Coût net du programme</b>									
Prévu									57,3
<i>Autorisations totales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>61,1</i>
Réelles	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>60,1</b>
Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998 (budget des dépenses principal et supplémentaires et autres autorisations).									
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1997-1998									

\* Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, les indemnités de départ et les primes reliées à la réduction des effectifs.

\*\* Coût des services offerts par d'autres ministères - 26 000 \$

### Tableau financier 3

#### Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(millions de dollars)

Dépenses prévues contre dépenses réelles					
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Réelles	Réelles	Dépenses prévues	Autorisa- tions Totales	Réelles
Opérations de l'Office national du film	77,3	72,7	66,2	70,0	69,3
<b>Total des recettes à valoir sur le crédit</b>	<b>77,3</b>	<b>72,7</b>	<b>66,2</b>	<b>70,0</b>	<b>69,3</b>

**Le tableau financier 4 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

**Le tableau financier 5 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

### Tableau financier 6

#### Recettes à valoir sur le crédit

(millions de dollars)

Secteur d'activité	1995-96	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Réelles	Réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Opérations de l'Office national du film	11,1	10,9	8,9	8,9	8,6

**Le tableau financier 7 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

**Le tableau financier 8 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

## Le Tableau financier 9

### Paiements de transfert

(millions de dollars)

	1995-1996 Réelles	1996-1997 Réelles	1997-1998 Dépenses prévues	1997-1998 Autorisations totales	1997-1998 Réelles
SUBVENTIONS	0,008	0,012	0,012	0,012	0,008
CONTRIBUTIONS	0,377	0,263	0,307	0,337	0,282
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>0,385</b>	<b>0,275</b>	<b>0,319</b>	<b>0,319</b>	<b>0,290</b>

**Le tableau financier 10 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

**Le tableau financier 11 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

**Le tableau financier 12 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

**Le tableau financier 13 ne s'applique pas à l'Office national du film du Canada**

## Tableau financier 14

### Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

(en millions de dollars)

<b>Fonds renouvelable de l'Office national du film</b>					
	<b>1995-1996</b>	<b>1996-1997</b>	<b>1997-1998</b>	<b>1997-1998</b>	<b>1997-1998</b>
	<b>Réelles</b>	<b>Réelles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Autorisations</b>	<b>Réelles</b>
			<b>prévues</b>	<b>Totales</b>	
Recettes (crédit parlementaire)	77,3	72,8	57,3	61,1	60,7
Dépenses nettes	(77,3)	(72,8)	(57,3)	(61,1)	(60,7)
Profit ou (perte)	0	0	0	0	0
Ajouter les éléments n'exigeant pas l'utilisation du Fonds :					
Dépréciation/amortissement	(6,2)	(6,1)	(2,0)	(2,0)	(4,6)
Modification du capital de fonctionnement	4,3	(0,1)	0,375	4,0	(0,2)
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	5,1	2,7	2,0	2,0	1,3
<b>Excédent de trésorerie (besoin)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>0,375</b>	<b>4,0</b>	<b>(3,5)</b>
<b>Pouvoir : excédent cumulatif (prélèvement)</b>	<b>20,7</b>	<b>17,2</b>	<b>16,7</b>	<b>16,7</b>	<b>13,7</b>
<b>Note :</b> Le fonds renouvelable de l'Office national du film est autorisé par la Loi sur le cinéma pour les opérations commerciales reliées à la production et à l'exploitation de la collection des produits audiovisuels de l'ONF.					

**Le tableau financier 15 ne s'applique pas à l'Office national du film.**

## **Partie V : Groupement des rapports**

### **Rapports annuels prévus par la loi**

- Rapport annuel de l'Office national du film 1997-1998

## **Partie VI : Autres renseignements**

### **Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web**

- Maryse Charbonneau, directrice de l'Administration
- Claude Parent, directeur de la Planification et des Examens

*(Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires auprès des responsables des secteurs d'activité peuvent aussi consulter le site internet (<http://www.onf.ca>) pour obtenir leurs coordonnées)*

### **Lois appliquées et règlements connexes**

- Loi sur le Cinéma, S.R.C. 1985, ch. N-8 (la dernière modification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1995)